

# **CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

## **pour le territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis**

**ENTRE**

**La communauté d'agglomération du Beauvaisis**

Représenté par **Madame Caroline CAYEUX**, Présidente, autorisée à l'effet des présentes suivant délibération en date du 10 juillet 2020

Ci-après désigné par « le territoire du Beauvaisis »

D'une part,

ET

**L'État,**

Représenté par **Madame Corinne ORZECHOWSKI**, Préfète de l'Oise

Ci-après désigné par « l'État » ;

D'autre part,

**EN PRÉSENCE DE :**

**Madame Jacqueline Gourault**

Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

## IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

### Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

### Article 1 - Objet du contrat

Afin d'accompagner la dynamique de relance et de la mettre aux services des objectifs de la transition écologique, l'État et la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis ont choisi de formaliser un contrat de relance et de transition écologique (CRTE) qui s'inscrit :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Ce contrat a vocation à s'élargir progressivement à l'ensemble des acteurs publics comme privés du territoire et à associer les collectivités publiques, les acteurs privés et les habitants du territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

Il définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire du Beauvaisis autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ce contrat mobilisera l'ensemble des moyens d'accompagnement existants sur la base du projet de territoire annexé et intègre les acquis des dispositifs d'ores et déjà opérationnels sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

#### 1.2. Le CRTE s'appuie sur les dynamiques territoriales en cours à l'échelle du Beauvaisis

Le CRTE est l'occasion de renforcer les dynamiques territoriales en cours sur le territoire de la CAB en s'appuyant non seulement sur le projet de territoire élaboré par les élus annexé au présent document mais en s'inscrivant notamment dans la continuité des objectifs posés par les documents stratégiques et de planification élaborés à l'échelle intercommunale :

- en matière de transitions énergétiques, le PCAET pose, à l'horizon 2026 les objectifs suivants :
  - une réduction de 24% des émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques
  - une réduction de 17% des consommations énergétiques
  - une augmentation de la production locale d'énergies renouvelables de 60%
  - une augmentation de la séquestration du carbone de 57%

Pour atteindre ces objectifs le PCAET s'appuie sur 6 thèmes principaux (le bâti, les énergies renouvelables, les transports, l'aménagement du sol, l'économie circulaire et la gouvernance). Ces 6 thèmes se déclinent en 35 actions et 112 mesures.

- en matière de planification urbaine et d'aménagement de l'espace, le SCOT et le PLUiH en cours d'élaboration prévoient une diminution par deux de la consommation foncière entre 2020 et 2030 par rapport à la période 2009-2019 conformément au principe consacré par la loi climat et résilience du 22 août 2021 de zéro artificialisation nette en 2050
- en matière de savoir, d'innovation et d'intelligence, le SLESRI arrêté en 2019 pour créer et consolider des filières d'enseignement supérieur en lien avec les domaines d'innovation et les secteurs économiques spécifiques du Beauvaisis. L'ambition est de renforcer le positionnement différenciant de l'agglomération relatif aux activités de l'AgTech et des innovations agricoles. Le SLESRI s'inscrit aussi dans l'objectif territorial de diversification des activités économiques par la création et l'implantation de centres de Recherche & Développement, de start-up et d'entreprises à fort potentiel de croissance verte. Plus largement, ce document stratégique encourage au développement d'un cadre de vie, d'études et de travail propice au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche permettant de garder et d'attirer des talents : étudiants, enseignants, chercheurs, entrepreneurs, etc.

Il s'appuie également sur les acquis des contractualisations en cours avec l'État à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis comme des communes membres au cours des dernières années que ce contrat reprend à son compte et prolonge :

- le CTE du Beauvaisis signé en 2019 entre l'État et la CAB constitue le socle de l'ambition partagée entre l'État et la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis en matière de transition écologique sur le territoire de l'agglomération autour de 40 actions identifiées et permettant de poursuivre des objectifs ambitieux en matière de transition énergétique à l'horizon 2026 tels que définis par le PACAET du territoire. Au-delà de ces objectifs énergétiques, le CTE pose également les principes d'une stratégie de développement soucieuse de préserver les ressources du territoire, de valoriser son potentiel agricole et de promouvoir les initiatives concourant à une réelle sobriété ;
- le Contrat Territoire d'Industrie du Beauvaisis signé en 2020 qui pose les bases d'une stratégie de développement industriel compatible avec la transition écologique et confortant l'écosystème industriel local et préparant son adaptation aux nouveaux enjeux industriels ;
- la convention Action Coeur de Ville de Beauvais signée en 2019 afin de renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville de Beauvais, de développer son rayonnement et de favoriser sa recomposition urbaine en luttant contre les vacances de logements comme de commerces et en intervenant sur l'espace public.

## Article 2 – Ambition du territoire du Beauvaisis

Elaboré par les élus du territoire en cohérence avec les orientations stratégiques de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis, le projet de territoire 2020-2026 « Le Beauvaisis, l'agglo bienveillante » se revendique comme une démarche de transformation du territoire rendue nécessaire par :

- la révolution industrielle du numérique, de la donnée et de l'internet des objets ;
- la transition écologique, qui oblige à repenser tout notre modèle énergétique fondé sur le carbone ;
- une autre conception de l'action publique, moins verticale et plus en réseaux permettant d'associer directement les habitants aux prises de décision et à la définition des orientations stratégiques.

Il s'appuie sur 5 orientations qui constitueront la trame du CRTE

### 1ère orientation : Conforter l'attractivité du territoire :

Le diagnostic l'a mis en avant, que ce soit sur le pilier économique ou celui culturel de la démarche de développement durable du Beauvaisis, le territoire souffre d'un déficit d'image et d'un manque de rayonnement. Le projet vise donc à corriger ce manque et à conforter l'attractivité du territoire, notamment économique afin de renforcer le rôle de centralité de l'agglomération du Grand Beauvaisis à l'échelle départementale et régionale. Afin de concrétiser cette orientation, le présent contrat s'appuiera sur 4 programmes :

- Embellir le territoire et promouvoir les nouvelles mobilités notamment à travers la préfiguration du pôle d'échange multimodal de la gare de Beauvais afin de renforcer la centralité de cet équipement et son

- articulation avec le territoire communautaire et le développement des infrastructures permettant le développement des mobilités douces à l'échelle du territoire et du service d'auto-partage KLAXIT ;
- Assurer un développement harmonieux du territoire par une stratégie économique valorisant notamment le savoir-faire et l'écosystème économique agricole du Beauvaisis et en développant les conditions de développement de l'éco tourisme comme source de richesse pour le territoire ;
- Affirmer l'identité du territoire en renforçant le rayonnement du Beauvaisis à travers le soutien aux équipements culturels structurants, le développement des outils de la ville numérique et intelligente et en inscrivant le Beauvaisis dans la dynamique des Jeux Olympiques Paris 2024 ;
- Promouvoir un développement économique et équilibré par la consolidation des structures de formation professionnelles et universitaires du territoire et l'accompagnement de zones économiques adaptées aux enjeux de la transition énergétiques et aux mutations économiques.

#### 2ème orientation : Prendre soin de l'Homme :

Un point ressort avec force du diagnostic, tenant à un certain nombre de signes de faiblesses sociodémographiques : un fort taux de pauvreté dans certains quartiers de Beauvais ; un taux général de surmortalité sur tout le territoire, comme un vieillissement généralisé de la population. C'est pourquoi le projet de territoire place en son cœur l'ensemble des inégalités, dont les inégalités sociales de santé. Cette orientation s'appuiera sur 4 programmes :

- Conforter l'offre de logement sur le territoire permettant d'accompagner la pression démographique des communes notamment dans les espaces ruraux du territoire et de soutenir la rénovation et la diversification du parc social ;
- Encourager la bienveillance et la citoyenneté par la conduite d'une politique inclusive permettant notamment d'adapter la ville et le logement aux enjeux du vieillissement de la population ;
- Favoriser l'épanouissement et le bien être par une politique de soutien aux équipements publics de proximité les mieux à même de développer le lien social ;
- Protéger les habitants par une politique volontariste de développement de la vidéo protection et de renforcement des moyens dédiés à la sécurité à l'échelle de l'agglomération en cohérence avec les orientations arrêtées au sein du Contrat de Sécurité Intérieure de Beauvais.

#### 3ème orientation : Prendre soin de la nature et du vivant :

A moyen et long termes, le Beauvaisis est pris dans une dynamique de réchauffement climatique qui va le faire passer d'ici quelques décennies, et cela est déjà perceptible, d'un climat tempéré à un climat méditerranéen. La force du projet de territoire est de pouvoir s'appuyer sur un plan climat-air-énergie territorial approuvé en fin d'année 2020 qui livre une feuille de route et un plan d'actions bien construits, dans un territoire qui expérimente aussi deux écoquartiers labellisés en phase 2, et qui a fait des dossiers du SCOT et du PLUi ces deux chantiers principaux en matière de planification, notamment pour répondre aux attentes en matière d'une plus grande sobriété foncière. Cette orientation s'appuiera sur 3 programmes :

- Faire du Beauvaisis une terre durable par un réaménagement des espaces publics en zone dense et notamment au centre-ville de Beauvais pour favoriser la végétalisation et la création d'îlots de fraîcheur à l'échelle de l'agglomération ;
- Éduquer à un environnement naturel par le développement des actions d'éducations à l'environnement et la poursuite des initiatives de lutte contre la production de déchets et le gaspillage engagées dans le cadre du CTE ;
- Préserver l'environnement par le développement des productions énergétiques renouvelables sur le territoire de la CAB, la poursuite de la stratégie de rénovation thermique des bâtiments publics et le déploiement d'un PAT en articulation avec les ambitions du CTE.

#### 4ème orientation : Prendre soin de la ville, des communes et de la ruralité :

A l'exception de Beauvais, les communes de l'agglo relèvent toutes de la catégorie des communes peu denses, permettant ainsi de qualifier le territoire complexe de l'agglo, à la fois urbain par Beauvais, et rural par ses 52 autres

communes membres. La ville de Beauvais elle-même est une mosaïque de 8 quartiers : un centre-ville qui est celui d'une ville moyenne de 58 000 habitants, 4 quartiers qui sont d'anciens villages et qui en ont gardé la forme urbaine et 3 quartiers de grands ensembles tous classés dans la géographie prioritaire de la politique de la ville. La même chose pour le vaste territoire de l'agglo qui recouvre différentes entités : Plateau Picard, Pays de Bray, vallée du Thérain, aux profils différents, structuré autour de quelques pôles intermédiaires qui assument des fonctions urbaines d'équilibre et de proximité et plus de 40 villages, au caractère patrimonial marqué et au profil champêtre. Cette orientation s'articulera autour de 2 programmes :

- Entretenir durablement le patrimoine local par la poursuite des programmes de rénovation des bâtiments et équipements publics du territoire notamment pour améliorer leur performance énergétique et la préservation des bâtiments et monuments historiques du territoire ;
- Mettre en valeur et partager l'espace public par la requalification des centres-villes dans le cadre du programme Action Cœur de Ville à Beauvais et des programmes Petites Villes de Demain des communes d'Auneuil, Bresles et Crèvecœur et par la mise en œuvre de programme de résorption des friches industrielles du territoire pour permettre leur valorisation et leur réemploi.

#### 5ème orientation : **Conforter la gouvernance en réseau du territoire :**

La gouvernance institutionnelle du territoire est polycentrique et s'organise autour de 5 pôles, qui chacun rayonnent plus ou moins intensément selon le domaine de compétence en cause : celui des 53 communes prises indépendamment ; celui de l'agglomération ; celui du syndicat mixte du Scot du Beauvaisis-Clermontois ; celui du PETR (Pôle d'Equilibre du Territoire Rural) du grand Beauvaisis, qui abrite notamment le conseil de développement du territoire ; celui du PMO (Pôle Métropolitain de l'Oise), qui regroupe les 3 agglos du Département (Beauvais, Creil et Compiègne) dans une même structure.

**De façon transversale**, l'État et la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis partagent deux priorités communes permettant de renforcer le rayonnement de l'agglomération beauvaisienne :

- **Le développement d'une politique culturelle ambitieuse à l'échelle de l'ensemble du territoire** passant à la fois par le renforcement des équipements structurants (Nouveau Théâtre, Cathédrale Saint-Pierre, Quadrilature, Maladrerie Saint-Lazare, ASCA, MUDO) et des équipements de diffusion de proximité. Ce soutien passe également par l'appui aux initiatives permettant de développer le lien entre culture et développement économique et touristique du territoire ;
- **L'inscription de la CAB dans la dynamique Paris 2024 et Terre de Jeux** comme levier pour la rénovation des équipements sportifs quelle que soit leur taille et le développement de l'accompagnement des pratiques physiques libres et encadrées.

#### **Article 3– Faire des 3 « Petites Villes de Demain » des pôles de centralité à l'échelle de l'agglomération**

Le territoire de la CAB compte 3 communes inscrites dans la démarche petites villes de demain portée par l'ANCT. La déclinaison opérationnelle du programme PVD s'inscrit dans le cadre du CRTE et en cohérence avec ses objectifs afin de permettre une bonne articulation des deux dynamiques et de faire des 3 PVD des polarités structurantes du territoire de la CAB.

Le projet d'Auneuil peut se résumer en 3 formules : de l'habitat pour rééquilibrer les générations, des lieux publics pour interagir et enfin un projet fédérateur pour donner une image originale de la commune. La commune d'Auneuil entend proposer des lieux publics de qualité, tant pour le milieu associatif que le milieu sportif. L'amélioration de la qualité des bâtiments scolaires va sans dire. Elle doit rénover ses équipements sportifs et réaffecter certains bâtiments existants pour étoffer son offre sportive. L'efficience thermique des espaces municipaux autres que la mairie doit être améliorée et la pré-étude a débuté. Les écoles n'échapperont pas non plus à ce bilan qui conduira à une réduction des dépenses énergétiques. Auneuil compte aujourd'hui deux maisons qui témoignent par leurs éléments de carrelage, du savoir-faire exceptionnel dont la commune fut le siège. La mise en cohérence de ces édifices afin de leur offrir davantage de visibilité semble une étape indispensable pour disposer d'une vitrine

susceptible d'attirer un tourisme vert, puisque cet ensemble se trouve tout au bout d'un embranchement de la piste cyclable Trans départementale dénommée trans 'Oise.

La commune de Crèvecœur le Grand souhaite améliorer l'attractivité de la commune par le renforcement de l'offre de service public et stimuler le commerce du centre-ville en détruisant la salle des fêtes qui se situe sur la Place de l'Hôtel de Ville. Celle-ci sera remplacée par une halle couverte qui permettra d'accueillir un marché couvert. Sur l'emprise de l'ancien collège, il sera construit un équipement permettant de pérenniser la vie associative et culturelle. Des salles de réunions, d'expositions, d'activités culturelles seront à la disposition des associations et de la collectivité qui développera son attractivité auprès des administrés. En ce qui concerne les logements anciens, il sera mis en place des actions pour les réhabiliter. De même, le riche patrimoine communal sera mis en valeur.

La commune de Bresles a pour objectif d'augmenter son offre de logements afin de répondre aux nombreuses demandes. Ayant déjà initié d'importants travaux de requalification de son centre-bourg (aménagement des places, stationnement, halle couverte, groupe scolaire, médiathèque...), la commune souhaite désormais mener des études concernant la revitalisation commerciale : actions concernant les locaux commerciaux vacants, dynamisation du commerce de proximité... Des actions visant à renforcer l'offre de services à la population sont également prévues durant le mandat : restauration du colombier afin d'en faire un lieu d'exposition, réhabilitation des locaux de l'ancienne trésorerie afin d'accueillir des professionnels et un espace de coworking, rénovation des locaux de l'ancienne gendarmerie afin d'y créer un poste de police municipale, rénovation des tribunes du dojo, création d'un court de tennis supplémentaire, extension du restaurant scolaire, etc.

## **Article 4 – Le Plan d'action**

Au vu de la multiplicité des contractualisations en cours et de l'ambition du projet de territoire à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, l'État et la CAB formaliseront dans un délai de six mois suite à la signature de ce contrat un plan d'action précis permettant d'approfondir les orientations stratégiques du projet de territoire en cohérence avec les contractualisations d'ores et déjà engagées, d'arrêter la liste des fiches projets et de définir les objectifs fixés précis en termes notamment de transition énergétique, de réduction de l'impact carbone et de l'empreinte foncière du territoire.

Ils conviennent néanmoins d'inscrire dès à présent dans le cadre du CRTE les actions répertoriées dans le tableau à l'annexe 3 et financées dans le cadre des crédits France Relance et qui rejoignent les orientations stratégiques arrêtées ainsi que les actions inscrites à l'annexe 2 qui feront l'objet d'une maturation au cours de l'année 2022.

## **Article 5 - Engagements des partenaires**

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

### **5.1. Dispositions générales concernant les financements**

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

## 5.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire du Beauvaisis assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire. Elle assure notamment le secrétariat du CRTE et est à l'initiative, en lien avec l'État, de la réunion de ses instances de gouvernance ou de la mise en place d'instances ad hoc permettant d'accélérer ou de concrétiser les projets identifiés dans le cadre du CRTE.

Un chef de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que son évaluation sera désigné. Il pourra être assisté d'animateurs chargés de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

## 5.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

L'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets. L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

## Article 6— Gouvernance du CRTE

### 6.1 Comité de pilotage

Les services de l'État et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis mettent en place une gouvernance partagée pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE. Elle s'appuie sur un comité de pilotage coprésidé par l'État et la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis composé de représentants de l'exécutif et des services du territoire du Beauvaisis, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles devaient être cosignataires.

Le comité de pilotage permettra également d'associer les acteurs du territoire à la vie du contrat et à la définition des actions mises en place qu'il s'agisse de partenaires du monde de l'entreprise, du secteur associatif ou, en cohérence avec les orientations présentées dans le projet de territoire, les habitants eux-mêmes.

Il siégera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

## 6.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire du Beauvaisis. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Les membres seront désignés par les représentants de l'Etat et du territoire du Beauvaisis.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

## 6.3. Conférence des financeurs et groupes projet

Si le besoin s'en fait sentir et en fonction de la complexité des projets appelés à être portés dans le cadre du CRTE de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, une comitologie ad hoc peut être mise en place qui prend la forme d'un groupe projet dédié ou d'un comité des financeurs permettant d'organiser le tour de table financier.

## 6.4. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Contrat global ayant vocation à rassembler l'ensemble des politiques contractuelles liant l'État et les collectivités du territoire de la CAB, le CRTE a vocation à englober la comitologie propre à chaque dispositif contractuel (CTI, CTE, ACV) existant. Néanmoins et au vu de la spécificité de leur gouvernance opérationnelle et es règles qui les encadrent, il est convenu entre l'État et la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis le maintien des instances propres aux contractualisations liées à la politique de la ville (ANRU et Contrat de Ville).

### Article 7- Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

### Article 8– Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

### **Article 9– Evolution et mise à jour du CRTE**

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

### **Article 10 - Résiliation du CRTE**

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

### **Article 11 – Traitement des litiges**

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif d'Amiens.

Signé à Beauvais, le 30 novembre 2021



**Jacqueline GOURAULT**

Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales



**Caroline CAYEUX**

Présidente de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

**Sébastien LIME**

Secrétaire général de la Préfecture de l'Oise



## Contrat de relance et de transition écologique du Beauvaisis

Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) que l'agglomération du Beauvaisis signe avec l'Etat repose sur un projet de territoire qui exprime la vision partagée que chacun a des enjeux du temps présent.

Concrètement, le projet de territoire 2020-2026 « Le Beauvaisis, l'agglo bienveillante » se revendique comme une démarche de transformation du territoire rendue nécessaire par :

- ✓ la révolution industrielle du numérique, de la donnée et de l'internet des objets ;
- ✓ la transition écologique, qui oblige à repenser notamment tout notre modèle énergétique fondé sur le carbone ;
- ✓ une autre conception de l'action publique, moins verticale et plus en réseaux.

En tant qu'il fait agglo, le Beauvaisis peut incontestablement se prévaloir d'une réelle dynamique institutionnelle. L'agglo en 15 ans a puissamment agi et elle est aujourd'hui couverte par de nombreux documents de planification stratégique, dont un PCAET (plan climat air énergie territorial), un SLESRI (schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation), en même temps qu'elle se renforce par un SCOT (schéma de cohérence territorial) et un PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal). Par ailleurs, l'agglo est engagée dans presque tous les dispositifs contractuels pouvant la concerner qui mettent en œuvre les politiques publiques : contrat de ville, contrat de transition écologique, convention *Cœur de ville*, Petites villes de demain, convention Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, Territoire d'industries.

Cependant, le Beauvaisis paraît un peu plus faible que l'image renvoyée au seul plan institutionnel et l'impression dominante qui ressort du diagnostic réalisé pour le projet de territoire est celle de fragilités ou de vulnérabilités qui restent structurantes, notamment au plan économique et social, avec de forts enjeux environnementaux.

Tout cela est connu et pris en compte. En matière de projet de territoire, et de partenariat avec l'Etat, il n'y a évidemment pas d'année

zéro. L'agglo et les communes du Beauvaisis ont une longue histoire, et sont d'ores et déjà prises dans des trajectoires de développement économique, de renforcement de leur cohésion sociale et territoriale, et de transition écologique.

Il s'agit désormais de renforcer ces dynamiques, en faisant du bon fonctionnement du couple Etat-collectivités le moteur du projet de territoire.

L'Etat inscrit l'ensemble de ses politiques publiques dans une démarche de transformation, faite de relance économique et de transition écologique, qui doit nous permettre de relever les défis nombreux de notre siècle, dont il n'échappe à personne qu'il s'inscrit dans un temps troublé et complexe.

L'agglo et ses communes se revendiquent d'une démarche qui s'inspire de la théorie du *Care*, c'est-à-dire d'une approche sensible marquée par le souci des épreuves individuelles et collectives que vivent les habitants de son territoire dans la réalité de tous les jours.

Nourri de cette double ambition à la fois de transformation et d'attention aux vulnérabilités des uns et des autres, et du territoire lui-même, le projet que consacre le CRTE retient 5 orientations fondatrices :

- 1/ conforter l'attractivité du Beauvaisis, notamment au plan économique
- 2/ prendre soin de l'Homme
- 3/ prendre soin de la nature et du vivant
- 4/ prendre soin de la ville, des communes et de la ruralité
- 5/ conforter la gouvernance en réseau du territoire

## **1/ conforter l'attractivité du Beauvaisis, notamment au plan économique**

Le Beauvaisis dispose d'atouts différenciant qui peuvent être valorisés, à savoir :

- ✓ sa spécificité, l'agrobusiness (le machinisme et l'innovation agricole) et un tissu productif structuré (industrie métallurgique, chimie verte...) ;
- ✓ son statut de ville-centre disposant d'une offre territoriale complète (accessibilité à l'international, offre foncière (nouvelle ZAC Beauvais-Tillé), services, patrimoine culturel et équipements sportifs, hôtellerie, ...) ;

✓ son accès à un bassin d'emploi (mais avec la problématique de la qualification des actifs, dont certains, en nombre, souffrent d'un déficit de formation qui limite leur insertion et/ou leur employabilité immédiate).

De plus, le territoire peut se prévaloir d'une offre résidentielle de qualité à promouvoir auprès des touristes et des futurs habitants : qualité et coût de la vie, accessibilité et proximité de l'aéroport, patrimoine historique, densité de services, équipements sportifs et de loisirs.

Le diagnostic mené pour ce projet de territoire l'a toutefois mis en avant, que ce soit sur le pilier économique ou celui culturel de la démarche de développement durable du Beauvaisis, le territoire souffre d'un déficit d'image et d'un manque de rayonnement.

Le projet vise donc à corriger ce manque et à conforter l'attractivité du territoire, notamment économique. Cela s'inscrit bien évidemment dans un contexte qui ne peut plus être celui du passé. En effet, nous sommes entrés dans une époque où le développement économique doit se penser à la fois dans le cadre de la transition induite par la troisième révolution industrielle et dans une rupture avec le modèle mondialisé carboné issu des première et deuxième révolutions industrielles reposant sur les énergies fossiles, définitivement non soutenable.

A ce titre, la préfiguration du pôle d'échange multimodal de part et d'autre de la voie ferrée à Beauvais, la poursuite de l'aide au covoitage, l'aménagement de voies dédiées aux mobilités douces sont autant d'actions prévues au CRTE visant à faciliter la mobilité des actifs sur le territoire. De même, le projet porte l'ambition de réconcilier l'économie et l'écologie, en promouvant par exemple la filière économique de l'écotourisme, qui pourrait s'appuyer sur un projet d'amélioration de la navigabilité du Thérain afin d'en faire une offre touristique crédible. En parallèle, le projet se donne pour objectif d'accroître le rayonnement culturel du territoire : réhabilitation du Quadrilatère, construction du nouveau Théâtre du Beauvaisis (scène nationale), poursuite de la restauration de la Maladrerie Saint-Lazare, aménagement du musée des pianos à Crèvecœur le Grand, etc. Autre piste de transformation, il faut encourager la ville connectée et faciliter la transition numérique, ce que permet le développement de la fibre optique dans les communes du

Beauvaisis. Tout naturellement, la formation est au centre de l'attention des acteurs qui veulent agir pour le développement du territoire, le CRTE, dans la foulée de l'ouverture d'un campus connecté porté par la collectivité apportant son soutien au projet de campus des métiers et des qualifications d'excellence « Chimie, énergie, innovation territoriale ». Enfin la collectivité, tout en développant ses nouvelles zones d'activité, dont Novaparc, s'engage à travers le CRTE à la requalification économique et urbaine de ses zones existantes, dans une logique de maintenir le Beauvaisis comme un pôle d'emplois, industriels et tertiaires.

## 2/ prendre soin de l'Homme

Un point ressort avec force du diagnostic de territoire du Beauvaisis, tenant à un certain nombre de signes de faiblesses socio-démographiques : un fort taux de pauvreté dans certains quartiers de la ville-centre ; un taux général de surmortalité ; un vieillissement de la population.

Par ailleurs, il importe d'être vigilant car sur le temps long, il ressort clairement que notre territoire est pris dans un processus de transition démographique qui est en cours, et qui demande à être suivi finement.

La croissance démographique du Beauvaisis qui a été réelle ces 50 dernières années a reposé sur un seul mécanisme : la croissance naturelle. Globalement, le solde migratoire a été négatif, les arrivées étant inférieures aux départs depuis 1975, ou les compensant à peine. C'est le maintien d'un taux de natalité élevé par rapport à un taux de mortalité faible et même en baisse jusqu'au début des années 2000 qui a fait la croissance démographique. Mais sur le temps long, le taux de natalité décroît et depuis 15 ans le taux de mortalité remonte. Un rapprochement des 2 courbes n'est pas à exclure à un horizon de 10 à 15 ans, le territoire pouvant entrer *a minima* dans une phase de stagnation démographique, s'il ne retrouve pas durablement un solde migratoire positif.

Au vu de ces éléments, le CRTE poursuit notamment les ambitions de favoriser l'épanouissement et le bien-être des personnes, de protéger les habitants et de conforter l'offre de logements correspondant aux besoins présents et futurs (dans le respect sur ce dernier point de la trajectoire zéro artificialisation nette consacrée par la loi Climat et Résilience).

Plus de 30 projets sont ainsi prévus dans Beauvais et les villages

membres de l'agglo, qu'il n'est pas possible ici d'exposer tous, et qui visent à promouvoir une politique inclusive, développer les services à la famille, rénover des équipements de proximité, aménager des équipements favorisant l'animation et le lien social, développant l'accès aux soins ou favorisant l'accès à la culture pour tous.

Quant à la sécurité, au-delà des actions de prévention et de police, le CRTE met aussi de manière forte l'accent sur la sécurité routière, à travers de nombreux aménagements, en particulier dans les communes périurbaines de l'agglo où il importe de garantir un partage plus sûr des usages entre la voiture, qui est essentielle dans un territoire qui n'a pas la densité des métropoles, et les mobilités douces qui sont nécessaires à la transition écologique dans laquelle nous sommes engagés, et qui sont de surcroît un enjeu de santé et de bien-être au quotidien pour ceux de plus en plus nombreux qui souhaitent pouvoir les pratiquer.

### **3/ prendre soin de la nature et du vivant**

Le diagnostic a mis en lumière un double profil environnemental du territoire. Territoire à forts enjeux, ceux-ci sont pris en compte à court terme, et le Beauvaisis apparaît même avec plus de forces que de faiblesses dans l'état présent de son environnement.

Mais à moyen et long termes, le Beauvaisis est pris dans une dynamique de réchauffement climatique qui va le faire passer d'ici quelques décennies, et cela est déjà perceptible, d'un climat tempéré à un climat potentiellement méditerranéen. La force du projet de territoire est de pouvoir s'appuyer sur un plan climat-air-énergie territorial approuvé en fin d'année 2020 qui livre une feuille de route et un plan d'actions bien construits, dans un territoire qui expérimente aussi deux écoquartiers labellisés en phase 2 (écoquartier en chantier), l'un à Beauvais l'autre à Bailleul-sur-Thérain, et qui a fait des dossiers du SCOT et du PLUi ces deux chantiers principaux en matière de planification urbaine, notamment pour intégrer les mesures nécessaires à l'inscription dans l'espace et les règlements de la trame verte et bleue. Car c'est là une véritable profession de foi, le projet de territoire de l'agglo du Beauvaisis entend affirmer que la nature est vivante. Les territoires de notre modernité sont faits de plusieurs trames, agricoles, naturelles, aquatiques, forestières et urbaines, totalement imbriquées les unes dans les autres,

jusque dans la ville-centre de Beauvais, tissant un même espace commun. La nature n'est ni lointaine ni vide, elle est proche et habitée, et nous devons apprendre à mieux voisiner et cohabiter avec les espèces naturelles, la faune et la flore, qui forment avec nous une même communauté du vivant.

Réaménagement de parcs urbains, traitement de l'îlot de chaleur du centre-ville, trop exclusivement minéral, reconquête des berges du Thérain, végétalisation des espaces piétonniers du cœur de ville et des quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien, les actions prévues au CRTE pour promouvoir la nature en ville sont nombreuses à Beauvais, mais se retrouvent aussi dans certains gros bourgs de l'agglo. Partout, l'accent est mis sur une éducation à l'environnement naturel, les initiatives pédagogiques ciblant les enjeux liés à l'alimentation, qu'il s'agisse de jardins pédagogiques ou de la restauration scolaire (actions visant à développer le goût des enfants, encourager les circuits courts et produits bio, limiter le gaspillage alimentaire). Enfin, il faut souligner l'ambition forte qui est celle de l'agglo du Beauvaisis à travers les six années de vie du CRTE de réduire l'ensemble des déchets produits sur le territoire, cela concernant tout particulièrement les déchets des ménages, dont le volume doit diminuer, tout comme le recyclage doit, lui, augmenter.

#### **4/ prendre soin de la ville, des communes et de la ruralité**

Le premier projet de territoire l'avait souligné avec raison en 2012 : notre territoire est celui d'une agglomération mosaïque. A l'exception de Beauvais, ville de densité intermédiaire selon la terminologie de l'INSEE, les communes de l'agglo relèvent toutes de la catégorie des communes peu denses, permettant ainsi de qualifier et de mieux saisir la dualité profonde du territoire de l'agglo, à la fois urbain par Beauvais, et rural par ses 52 autres communes membres.

La ville de Beauvais elle-même est une mosaïque de 8 quartiers : un centre-ville qui est celui d'une ville moyenne de 58 000 habitants, 4 quartiers qui sont d'anciens villages et qui en ont gardé la forme urbaine et 3 quartiers de grands ensembles tous classés dans la géographie prioritaire de la politique de la ville.

La même chose pour le vaste territoire de l'agglo qui recouvre différentes entités : Plateau Picard, Pays de Bray, vallée du Thérain, aux

profils différents. De plus, ce vaste ensemble rural recoupe des profils de communes divers, qui de fait établissent une forme de hiérarchie territoriale, entre la grosse poignée de communes qui constituent des pôles intermédiaires assumant des fonctions d'équilibre et de proximité dans l'espace périurbain, et plus de 40 villages au caractère patrimonial marqué et à l'identité hyper rurale revendiquée.

L'inscription des communes de Auneuil, Bresles et Crèvecœur-le-Grand dans le programme de l'Etat Petites villes de demain, qui vise à soutenir leur ingénierie de projet pour mieux leur permettre de conduire les actions renforçant leur centralité, est à mettre au crédit du CRTE, l'accent étant mis notamment dans ces 3 petites villes de l'agglo sur le soutien au commerce. De plus, l'agglo a aussi développé son propre outil d'accompagnement des communes, la plate-forme multiservices, pour accompagner en ingénierie tous les bourgs structurants de l'agglo, notamment Hermes et Bailleul-sur-Thérain, dans la vallée du Thérain aval, mais aussi des communes plus périphériques de la ville-centre, et plus généralement toutes celles en exprimant le besoin.

## 5/ conforter la gouvernance en réseau du territoire

Le projet de territoire est un processus dynamique, en perpétuelle évolution, nourri par les contributions des acteurs et partenaires de ces transformations locales : associations, entreprises, citoyens. Ces apports peuvent venir tant des représentants du territoire, que d'interlocuteurs d'autres territoires.

Il faut le souligner, la gouvernance institutionnelle du territoire est polycentrique et s'organise autour de 5 pôles, qui chacun rayonnent plus ou moins intensément selon le domaine de compétence en cause :

- ✓ celui des 53 communes ;
- ✓ celui de l'agglomération ;
- ✓ celui du syndicat mixte du Scot du Beauvaisis-Clermontois ;
- ✓ celui du PETR (Pôle d'Equilibre du Territoire Rural) du grand Beauvaisis, qui abrite notamment le conseil de développement du territoire ;
- ✓ celui du PMO (Pôle Métropolitain de l'Oise), qui regroupe les 3 agglos du Département dans une même structure.

Le projet de territoire qui sous-tend le CRTE tient par de nombreux

fils à l'ensemble de ces pôles. Il n'y a pas de centre unique qui fédérerait ces cercles autour de lui, mais un ensemble complexe d'interactions entre ces ensembles décisionnels qui se recoupent sans s'épouser. De même, n'existe-t-il aucune hiérarchie verticale entre ces 5 pôles du projet de territoire, qui sont représentatifs d'un modèle désormais plus horizontal du jeu institutionnel.

Enfin, il faut bien évidemment évoquer la dimension de démocratie participative consubstantielle à ce modèle de gouvernance en réseau que porte le CRTE, pour mener avec succès les grandes transformations économiques, écologiques, numériques, démographiques, sociétales, territoriales qui sont celles que le Beauvaisis connaît et va connaître encore.

On l'a dit plus haut, les grands documents cadres qui ont été la matrice d'élaboration du projet de territoire : contrat de ville, NPRU, CTE, PCAET sont tous le résultat d'un mécanisme de co-construction avec les partenaires institutionnels et les différentes parties prenantes, dont les habitants du territoire. Et cela continue pour la mise en œuvre du projet de territoire qui placent les habitants au cœur du projet. Ainsi, la collectivité souhaite candidater au label de Capitale française de la culture 2024 et pour ce projet, elle prévoit d'installer une conférence citoyenne. Celle-ci serait composée de 62 citoyens désignés par tirage au sort travaillant ensemble dans le cadre d'ateliers, et selon une méthodologie itérative.

## Zoom sur 10 actions emblématiques du CRTE du Beauvaisis

### **Capitale française de la culture 2024**

Les différents diagnostics (économique, touristique, culturel) menés ces dernières années sur l'agglomération révèlent un déficit d'image et de notoriété du territoire, l'absence de marqueurs identitaires forts et différenciants, un imaginaire touristique relativement faible qui participent des difficultés de recrutement de cadres qualifiés rencontrées par les acteurs locaux.

Depuis 2005, la communauté d'agglomération du Beauvaisis a structuré un

réseau d'équipements labellisés qui couvre un territoire marqué par des manifestations d'envergure et un patrimoine historique exceptionnel. Le nouveau label « Capitale française de la culture » apparaît d'emblée comme une formidable opportunité de conduire une démarche fédératrice, partagée avec les acteurs culturels, touristiques, économiques ainsi que les habitants de l'agglomération dans un objectif de solidarité territoriale, de coopération durable et de fierté retrouvée.

### **Terre de jeux 2024**

Beauvais fait partie des collectivités labellisées « Terre de Jeux 2024 » ; une reconnaissance de sa politique sportive et un engagement à promouvoir, l'esprit des JOP, grâce à une offre d'animation sportive qui continue d'encourager l'épanouissement du sport pour tous (interventions dans les écoles, promotion du sport-santé, manifestations grand public en lien avec les clubs locaux, diffusion des événements sportifs, etc.).

### **Développement du site Agco (projet Blaise Pascal)**

L'entreprise AGCO a décidé de développer à Beauvais la « Maison Mondiale » de Massey Ferguson en rachetant une friche industrielle de 15 hectares, avec pour ambition de mettre en œuvre une stratégie d'intégration verticale dans le cadre dans une démarche innovante d'industrie du futur

Ce projet est conditionné par la création d'une liaison directe entre les deux sites actuellement traversés par une avenue à fort trafic. Consciente des enjeux économiques pour le territoire, la CAB fermera cette artère à la circulation dès janvier 2022 pour la construction d'un pont libérant la surface en sous-face à AGCO et permettant de fluidifier la circulation sur cet accès de la ZAC de Ther.

AGCO représente avec sa filiale GIMA à Beauvais plus de 3 000 emplois et plus de 100 millions d'euros d'investissements cumulés sur les 3 dernières années.

### **Zone à énergie positive Novaparc**

La zone d'activités Novaparc, d'une superficie de 123 hectares, a pour ambition de devenir un parc économique d'excellence à énergie positive

dans le respect de la stratégie et des ambitions du territoire relative à la croissance verte, à la transition énergétique et écologique.

Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économique avec des domaines d'actions prioritaires sur les projets à venir :

- Le développement des énergies renouvelables : avec par exemple la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures, des stations de distribution multi-Energie...,
- La diminution des pollutions et le développement des transports propres : l'incitation au déploiement de voitures électriques, le développement des transports collectifs propre et du covoiturage (Dispositif Klaxit),
- Sobriété foncière et préservation de la biodiversité : le développement de l'agriculture et de la nature en zone.

### **Demos (y compris Demos 2)**

Loin des apprentissages individuels autrefois de mise dans les lieux d'apprentissage de la musique, Démos (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale initié par la Philharmonie de Paris) propose une pédagogie innovante centrée sur la pratique collective à 95 enfants des quartiers de Beauvais en politique de la ville et de communes rurales éloignées des lieux d'enseignement traditionnel.

3h par semaine, les enfants travaillent ensemble, sous le regard de 3 professeurs formés et de leur référent, dans un lieu de proximité qu'ils ont l'habitude de fréquenter. L'orchestre au complet, enfants, professeurs référents, se regroupe régulièrement autour de son chef d'orchestre pour travailler le programme du grand concert qui conclue chaque année. Violon, alto, violoncelle, flûte traversière, hautbois, basson, clarinette, tuba, trompette et trombone sont confiés gratuitement aux enfants qui pourront les conserver au terme des 3 ans de leur apprentissage, s'ils souhaitent poursuivre leur engagement musical au sein d'un établissement agréé (conservatoire ou école de musique).

Afin de faciliter, à l'issue du dispositif, l'intégration de ces enfants au sein du conservatoire à rayonnement départemental du Beauvaisis, des aménagements d'emploi du temps ainsi que la mise en place d'un

enseignement musical en petits groupes sont proposés depuis la rentrée de septembre 2021.

### **Projet alimentaire territorial**

Après 2 ans et demi de mobilisation territoriale et d'accompagnement à la mise en place d'actions opérationnelles sur le sujet de la transition agricole et alimentaire, l'engagement de la CAB dans une démarche de PAT est l'occasion de renforcer les partenariats et de poursuivre le travail mené avec les acteurs du territoire dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie agricole et alimentaire partagée. Ce PAT reprend les objectifs suivants :

- Renforcer l'autonomie alimentaire du territoire
- Favoriser une économie de proximité équitable, créatrice d'emplois et de valeur ajoutée
- Préserver la qualité de l'air, de l'eau, des sols et de la biodiversité sur le territoire
- Permettre un accès au plus grand nombre à une alimentation locale de qualité
- Maintenir un tissu agricole et rural dynamique
- Contribuer à un bon état de santé des Beauvaisins
- Favoriser les complémentarités entre milieu rural et milieu urbain.

### **Centre de vaccination du Beauvaisis**

L'agglomération du Beauvaisis s'est impliquée dans le secteur de la santé en 2017 par l'élaboration d'un Contrat Local de Santé.

Depuis la survenue de la crise sanitaire les actions ont été démultipliées. Ainsi, depuis mars 2021, un centre de vaccination a été ouvert par l'agglomération du Beauvaisis à la population du Beauvaisis et plus largement de l'Oise. Avec l'appui de près de 300 professionnels de santé et de dizaine d'agents de la collectivité, le centre de vaccination a assuré plus de 100 000 injections à ce jour. Pour renforcer la vaccination de la population, il assure également le don de flacons et de doses uniques aux soignants qui le souhaitent : don sur place ou livraison en cabinet.

Le centre de vaccination devrait rester ouvert au moins jusqu'à la fin du mois d'avril 2022.

## **Second réseau de chaleur à Beauvais**

Un premier réseau de chaleur a été mis en fonction sur le quartier St Jean en 2010. Ce réseau a permis de réduire les coûts liés à la chaleur de 17%. Il permet de chauffer 4 000 équivalents logements (appartements, gymnases, écoles...). Ce réseau de chaleur permet de réduire l'empreinte carbone de 5 600 tonnes d'équivalent  $CO_2$  par an ce qui correspond à 50 millions de kilomètres parcourus par un véhicule moyen.

La ville de Beauvais a lancé en 2021 une étude de faisabilité sur l'ensemble de son territoire en intégrant les énergies renouvelables telles que la géothermie profonde, les énergies de récupération... Ce nouveau réseau permettra de poursuivre la réduction de l'empreinte carbone et de proposer une énergie compétitive.

Ainsi, la ville de Beauvais propose une solution en matière de chauffage pour lutter contre le changement climatique.

## **Reconversion de l'ancienne maison d'arrêt de Beauvais**

L'ancienne maison d'arrêt de Beauvais occupe un site stratégique d'un ha situé en entrée de cœur de ville. Ce terrain qui s'inscrit à la couture entre les faubourgs et le centre-ville se prête au développement d'un programme mixte en termes de formes et de fonctions urbaines. Dans ce cadre, la ville privilégie un projet qui permettrait d'accueillir une école d'art dans des locaux modernisés et adaptés, couplée à un projet d'habitat inclusif, des réflexions restant ouvertes sur une partie en auberge de Jeunesse, avec création de parking en sous-sol et réaménagement des espaces publics. La ville et l'État ont désormais engagé les études et discussions devant permettre d'aboutir à la cession du bien. Dans le cadre du CRTE, ce projet devrait connaître une prochaine solution conclusive.

## **Reconversion de l'ancienne usine Boulenger à Auneuil**

Le programme Europen promeut une Europe de la jeune architecture, de l'urbanisme et du paysage en organisant une fédération de pays européens autour de concours de projets architecturaux et urbains et d'échanges professionnels dans ces domaines de la conception.

Le concours Europen 2021 (16ème session), organisé dans l'ensemble des pays européens adhérents à Europen-Europe, porte sur le thème « Villes vivantes ». Le site de l'usine Boulenger à Auneuil, notamment en raison de son intérêt architectural et patrimonial, figure au nombre des sites proposés par la France pour ce concours. Pour mémoire, la commune est propriétaire du site, lequel est inscrit dans le périmètre de la zone d'aménagement concerté (ZAC) dite Boulenger, créée par la communauté d'agglomération. Le concours Europen « Villes vivantes » constitue une réelle opportunité pour la commune et la communauté d'agglomération, en leur permettant de bénéficier à travers ce concours de la mobilisation des équipes de jeunes professionnels de la conception urbaine, architecturale et paysagère.

Orientations	Programmes+D5:E52	Actions retenues	PROJETS	FA	contrat de référence	périmètre de l'action	cout prévisionnel	calendrier de réalisation		partenaires identifiés	montants subventions attendus
								2020	2026		
1. Conforter l'attractivité du territoire (notamment sur le plan économique)		Action 1.1.1 Aménager l'espace urbain	1.1.1.1. préfiguration du PEM		Cœur de Ville	Beauvais/CAB	13 900 000 €	2020	2026	Région, UE, SNCF/Effia, CDC, SMTCO	5 600 000 €
			1.1.1.2. rénovation des rues et places des quartiers prioritaires		NPNRU	Beauvais	20 000 000 €	2021	2026	ANRU	5 000 000 €
		1.1. embellir le territoire et promouvoir de nouvelles mobilités	1.1.2.1. programme de déploiement des pistes cyclables			Beauvais	1 800 000 €				
			1.1.2.2. aide au covoiturage (KLAXIT)			CAB					
			1.1.2.3. réalisation de la liaison en site propre de la Trans'Oise intra Beauvais			Beauvais					
			1.1.2.4. aménagement de voies douces entre Villers sur Thère et Therdonne (Création d'une voie sécurisée à destination des usagers vulnérables)			Therdonne	300 000 €	2023	2024	Etat-Europe-Région-CD60-CAB	150 000 €
			1.1.2.5. développement des transports en commun sur le territoire de la CAB			CAB					
		1.2. assurer un développement harmonieux du territoire	1.2.1.1. Favoriser des projets d'installation agricole engagés dans une dynamique territoriale		CTE/PAT	CAB	55 000 €	2020	2026	CD60, Etat, agence de l'eau	25 600 €
			1.2.1.2. Accompagner et soutenir des événements responsables et respectueux du territoire			CAB	15 000 €	2022	2026		
			1.2.1.3. Consolider et animer le réseau d'acteurs économiques du pôle Rev' Agro pour une agriculture durable et performante			CAB					
			1.2.1.4 - Etude des potentialités de développement des filières alimentaires de proximité durables		CTE/PAT	CAB	30 000 €	2021	2023	Région, AESN	15 000 €
			1.2.1.5. Favoriser des projets d'installation agricole engagés dans une dynamique territoriale		CTE	CAB	55 000 €			CD60, Etat, agence de l'eau	25 600 €
			1.2.1.6. Mettre en œuvre un programme de décarbonation des transports relatif à l'aéroport Beauvais-Tillé (étude de faisabilité d'un mix énergétique biocarburants jetfuel / hydrogène vert)		Rev3						
			1.2.1.7. développer les filières de biomasse, de méthanisation et de photovoltaïque		PCAET						
			1.2.2.1. Développement et aménagement de nouvelles aires de camping car			CAB					
			1.2.2.2. aménagement des étangs et développement d'un pôle écotourisme			Bailleul sur Thérain	Inconnu à ce jour	44470	fin 2022 début 2023	MES, CAB, Oise Tourisme, région, GAL	Inconnu à ce jour
			1.2.2.3. démolition - reconstruction du Clos Trupet - Installation d'un restaurant ou d'un commerce en lien avec le tourisme sur la zone des étangs Rue du gravier - RD12			Bailleul sur Thérain	Inconnu à ce jour	2022	2024	CAB, Région, DSIL	Inconnu à ce jour
1.4. Promouvoir un développement économique clé des transitions et de la résilience territoriale		Action 1.3.1. promouvoir les équipements rayonnants	1.2.2.4. création d'un parcours santé en pleine nature et éco-tourisme - support de lien intergénérationnel (chemins de randonnées).			Therdonne	70 000 €	2022	2022	Etat-CD60-Région-CAB	40 000 €
			1.2.2.5. création d'un parcours santé dans un parc de 4 ha			Saint Paul	50 000 €	2021	2022	Agglo - région département	Cf. mail
			1.2.2.6. amélioration de la navigabilité du Thérain afin d'en faire une offre touristique crédible pour le territoire			CAB	33 000 €	2022	2024	Oise Tourisme, SIVT	
			1.3.1.1. réhabilitation du quadrilatère et labellisations architecture remarquable et centre d'art et d'architecture	X	Cœur de Ville	Beauvais	8 600 000 €			Etat, DRAC, Région, CD60	5 000 000 €
			1.3.1.2. le théâtre du Beauvaisis, scène nationale		Cœur de Ville	CAB					
			1.3.1.3. refonte et repositionnement de l'Elispace			Beauvais					
			1.3.1.4. lancement d'une étude de pré-programmation de travaux de modernisation de l'ASCA, labellisée Scène de Musiques Actuelles, classée cinéma Art et Essai et Laboratoire numérique		DRAC	Beauvais	crédits d'étude ST				
		Action 1.3.2. Se fédérer et obtenir la labellisation des actions reconnues	1.3.1.5. poursuite de la restauration de la Maladrerie-Saint-Lazare et définition d'un projet d'exploitation du site s'appuyant sur le classement "centre culturel de rencontre".			CAB					
			1.3.1.6. restructuration complète de la piscine Aldebert Bellier	X		Beauvais	12 000 000 €	2021	2023	Etat, Région, CD60	7 000 000 €
			1.3.1.7. Aménagement du musée des pianos anciens et remarquables			Crevecoeur le Grand	250 000 €	2022	2023	Etat, Région, CD60	200 000 €
		Action 1.3.3. encourager la ville connectée et faciliter la transition numérique	1.3.2.1. candidature au label "capitale française de la culture 2024" dans une démarche de co-construction avec les acteurs du territoire ainsi que les habitants	X		CAB					
			1.3.2.2. créer un Centre d'interprétation de l'architecture et du Patrimoine (CIAP) - label ville d'art et histoire			Beauvais					
			1.3.2.3. accueillir le sport de haut niveau et soutenir la haute performance avec le centre de préparation aux jeux olympiques			Beauvais					
			1.3.3.1. intégrer le concept de la smart city dans le développement urbain et l'appareillage à des objets connectés			Beauvais	300 000 €	2021	2026		
1.4. Promouvoir un développement économique clé des transitions et de la résilience territoriale		Action 1.4.1. promouvoir et développer un enseignement supérieur de qualité et une offre de formation diversifiée	1.3.3.2. développement de la fibre optique			Beauvais	500 000 €	2021	2026		
			1.3.3.3. optimiser la performance énergétique de nos bâtiments par des outils de pilotage intelligents			Beauvais					
			1.3.3.4. digitalisation des services, dématérialisation et simplification des procédures			CAB					
			1.4.1.1. ouverture d'un campus connecté et d'une antenne du CNAM au sein de l'espace culturel François Mitterrand afin de construire des synergies avec les équipements présents sur site (conservatoire,			Beauvais/CAB					
		Action 1.4.2. Encourager la création d'emplois par la requalification des locaux et des zones d'activité	1.4.1.2. Soutien au campus des métiers et des qualifications d'excellence "Chimie, énergie, innovation territoriale" Accompagnement des projets de formation et entrepreneurial en innovation territoriale orientés vers les filières biosourcées et des énergies vertes		Rev3						
			1.4.1.3. consolider les filières d'enseignement supérieur avec le schéma local d'enseignement supérieur de recherche et d'innovation								
			1.4.1.4. assurer un parcours de formation à tous les jeunes (MEF, mission local et dispositif Proch'emploi)								

		Action 1.4.3. Développer la zone d'activité à énergie positive NOVAPARC	1.4.3.1 Etude de faisabilité du bâtiment totem "INCA" dédié aux collaborations créatives et innovantes des acteurs des filières stratégiques (techniques vertueuses : matériaux biosourcés, recyclés, etc. et équipements producteurs d'énergie verte)	Rev3							
			1.4.3.2 Construction du bâtiment "INCA" dans la logique d'un partenariat public-privé	Rev3							
			1.4.3.3 Etude de faisabilité d'une halle industrielle partagée dédiée aux machines mutualisées / tests robotique / cobotique	Territoire d'industrie							
			2.1.1.1. amélioration l'accessibilité des équipements et espaces publics (ADHAP, PAVE (plan d'amélioration de l'handicap) et handi-cité)		Beauvais	2 000 000 €	2021	2026			
			2.1.1.2. déménagement ou extension du CAEPP en faveur des SDF		Beauvais						
			2.1.1.3. aménagement PMR de la mairie		Fouquenies	600 000 €	2022	2023			
			2.1.1.4. gérer la transition démographique et l'émergence d'un 4e âge en maintenant une mixité dans l'habitat et les espaces de co-living								
			2.1.2.1. construction d'un nouveau groupe scolaire sur le quartier Argentine (ex-Morvan)	NPNRU	Beauvais	13 000 000 €	2022	2026			5 600 000 €
			2.1.2.2. réhabilitation ou construction École communale - Accessibilité PMR - Développement des activités pédagogiques et amélioration de l'éveil par la motricité		Therdonne	3 000 000 €	2023	2024	Etat-Europe-Région-CD60-CAB		1 500 000 €
			2.1.2.3. fusion des ALSH Jean Zay et Régnier		Beauvais	650 000 €					
			2.1.2.4. construction d'une maison d'assistantes maternelles		Auneuil	300 000 €					
			2.1.2.5. aménagement d'un accueil de loisirs		Saint Paul	150 000 €	2021	2022	aggo - région - département		Cf. mail
			2.2.1.1 rénovation du gymnase Moulin - quartier Argentine	NPNRU	Beauvais	1 200 000 €	2021	2023	ANRU, DRAC, Région, CD60		600 000 €
			2.2.1.2. Extension et modernisation de la médiathèque Argentine pour renforcer sa vocation de troisième lieu	NPNRU	CAB	1 900 000 €			ANRU, Région, CD60		1 200 000 €
			2.2.1.3. Rénovation et extension des équipements sportifs (dojo et courts de tennis)	PVD	Bresles						
			2.2.2.1 construction de la nouvelle cantine Europe à Saint Lucien, démolition de l'actuelle	NPNRU	Beauvais	1 000 000 €			ANRU, Région, CD60		670 000 €
			2.2.2.2. réhabilitation du groupe scolaire Europe-Grenouillère à St Lucien	NPNRU	Beauvais	8 800 000 €			ANRU, Région, CD60		5 300 000 €
			2.2.2.3. reconstruction de la crèche pouponnière à Argentine	NPNRU	Beauvais	3 355 000 €	2023	2026	ANRU, UE		2 000 000 €
			2.2.2.4. Extension du restaurant scolaire	PVD	Bresles						
			2.2.3.1. création de gradins dans la salle multifonctions pour l'accueil du public		Goincourt	100 000 €					
			2.2.3.2. création d'un kiosque dans le parc les petits spectacles musicaux, sportifs, ou spectacle vivant		Goincourt	250 000 €					
			2.2.3.3. Construction d'un équipement associatif et culturel sur l'emprise de l'ancien collège	PVD	Crèvecœur-le-Grand						
			2.2.3.4. création d'une aire de jeux et d'un city-stade		Therdonne	120 000 €	2022	2024	Etat - CAB - Département - Région		160 000 €
			2.2.3.5. Sécurisation et modernisation du plan d'eau du Canada (suite de l'étude stratégique)		Beauvais	900 000 €	2021	2026			
			2.2.3.6. transformation d'un bâtiment industriel en bâtiment sportif		Auneuil						
			2.2.3.7. Lancement d'un orchestre DEMOS 2, en lien avec la Philharmonie de Paris	DRAC, Philharmonie de Paris	CAB	1 054 500 €	2021	2023			
			2.2.3.8. Mise en place d'un contrat de territoire lecture en lien avec la DRAC et la Médiathèques départementale de l'Oise	DRAC, CD	CAB	crédits d'étude	2021	2023	Etat - CD60 - CAB - Communes		
			2.2.3.9. développement des itinéraires de randonnées toutes pratiques confondues		CAB	68 000 €	2022	2023	Oise Tourisme		
			2.2.4.1. poursuite de la rénovation du pôle santé Clemenceau		Beauvais	375 000 €			Etat		
			2.2.4.2. rénovation de locaux existants pour la création d'un cabinet médical		Rochy-Condé	Projet en cours d'élaboration	2022	2023	Etat, Région, CD60, CAB		
			2.2.4.3. aménagement d'une maison destinée à l'Age d'Or		Saint Paul	150 000 €	2021	2022	aggo - région - département		Cf. mail
			2.2.4.4. aide à l'installation des professionnels de santé sur le territoire		CAB						
			2.2.5.1. Élargir le dispositif d'éducation artistique et culturelle à l'échelle de l'intercommunalité	DRAC/DSD EN/CAB	CAB	400 000 €	2022	2026			200 000 €
			2.2.5.2. Restauration du colombier afin d'en faire un lieu d'exposition	PVD	Bresles						
			2.2.5.3. création d'une Assemblée Citoyenne composée de 62 habitants du territoire afin de co-construire la candidature capitale française de la culture 2024		CAB						
			2.3.1.1. réorganisation de l'implantation de la Direction Prévention Sécurité sur le territoire/ Création d'antennes de quartier de la Police municipale		Beauvais	1000000					
			2.3.1.2. Rénovation des locaux de l'ancienne gendarmerie afin d'y créer un poste de police municipale	PVD	Bresles						
			2.3.1.3. Création et installation d'un système de vidéoprotection		Therdonne	50 000 €	2022	2024	Etat-CAB		25000
			2.3.1.4. étendre la vidéosurveillance		Beauvais						
			2.3.2.1. étude et mise en œuvre d'aménagements d'infrastructures pour renforcer la sécurité routière		Therdonne	80 000 €	2022	2023	Etat-CD60-Région-CAB		35000
			2.3.2.2. aménagement de sécurité routière (Impasse du Stade - Impasse de l'Ormeau- rue 8 Mai 1945- 11 Novembre)		Therdonne	500 000 €	2022	2026	Etat-CD60-CAB		250000
			2.3.2.3. Sécurisation de l'entrée de ville par l'aménagement d'une liaison douce entrée de ville et RD 12		Bailleul sur Thérain	Inconnu à ce jour	2022	2024	Région, DSIL,		Inconnu à ce jour
			2.3.2.4. mise en œuvre des actions résultant du diagnostic de sécurité et de circulation (création de voies douces, de nouveaux sens de circulation, de mini-giratoires, d'aménagements routiers et de stationnement)		Auneuil						
			2.4.1.1. lotissement sur 3,5 ha	PVD	Auneuil						
			2.4.1.2. création de 2 lotissements (75 logements + 120 logements)	PVD	Bresles						
			2.4.1.3. construction de 150 logements	PVD	Crèvecœur-le-Grand						
			2.4.1.4. Réhabilitation d'anciens logements	PVD	Crèvecœur-le-Grand						
			2.4.1.5. apporter une aide à la pierre afin de conforter l'habitat traditionnel des hameaux		Auneuil						
			2.4.1.6. an partenariat avec l'ANAH favoriser un programme d'isolation et de rénovation de l'habitat		CAB						

		Action 2.4.2. Construire et rénover des logements sociaux	2.4.2.1. construction de logements locatifs sociaux (rues Roosevelt, petit Chantilly, Trye et impasse des prés de la rue Graut) 2.4.2.2. soutien à la rénovation du parc de logements sociaux	PVD	Bresles					
		Action 3.1.1. développer des aires de pleine nature et des îlots de fraîcheur	3.1.1.1. aménagement du parc Jean Moulin (ex-pouponnière) pour en faire un parc urbain familial 3.1.1.2. réaménagement du parc de la grenouillère à Saint Lucien 3.1.1.3. réimplantation du bois (remplacer et étendre la zone boisée profitable aux habitants notamment en période de canicule) 3.1.1.4. création de bocages, plantation de haies, aides à la plantation de haies	NPNRU	Beauvais	1 200 000 €			ANRU, Région, Etat	750 000 €
		Action 3.1.2. aménager et animer les trames vertes et promouvoir la nature en ville	3.1.2.1. création d'un cheminement piétonnier traversant le parc du château + installation de clôtures et grilles d'accès + bancs publics 3.1.2.2. végétalisation et piétonnisation du centre-ville 3.1.2.3. aménagement des berges du théâtre (confluence Thérain-Avelon sous la tour Boileau, pont Saint Jean et bld Loisel)	Cœur de Ville	Beauvais	2 000 000 €		Région		900 000 €
		Action 3.2.1. encourager les initiatives et les comportements durables	3.2.1.1. incitation à la réduction des déchets PLPDMA 3.2.1.2. Accompagner la réduction du gaspillage alimentaire et la mise en place d'alternatives aux contenants plastiques en restauration collective 3.2.1.3. Déchetteries : définition du nouveau réseau et des points de collecte	CTE/PAT	CAB	28 000 €	2020	2026	Etat	17 500 €
		Action 3.2.2. encourager les initiatives pédagogiques	3.2.2.1. création d'un verger, d'un composteur, d'un jardin pédagogique, d'un abri et d'un poulailler pour enfants scolarisés à Goincourt dans le cadre d'actions pédagogiques liées au développement de la biodiversité. 3.2.2.2. développement qualitatif de la restauration scolaire (développer le goût des enfants, encourager les circuits-courts et produits bio, limitation du gaspillage alimentaire) 3.2.2.3. Projet global d'éducation et d'interventions sur l'alimentation saine et durable 3.2.2.4. implantation de nichoirs	Goincourt	Beauvais/CAB	55 000 €				
		Action 3.3.1. encourager le bas carbone et sensibiliser aux techniques de bâtiment durable auprès des professionnels et des services de la collectivité	3.3.1.1. réalisation d'un second réseau de chaleur et réflexion sur l'extension du réseau de chaleur St Jean (études et DSP) 3.3.1.2. garantir un modèle de chauffage équilibré (MGP bâtiments) dont la rénovation thermique des écoles 3.3.1.3. Rénovation énergétique de la salle polyvalente : changement du mode de chauffage + clim - Mise en place d'une pompe à chaleur 3.3.1.4. déploiement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux (dont le CTM) 3.3.1.5. développer l'approvisionnement de la restauration collective publique en produits locaux : étude d'opportunité et de faisabilité - accompagnement des communes 3.3.1.6. développer les matériaux bio sourcés et en circuit court	Thermonde	Beauvais	20 000 €	2022	2026	Etat, CdD	
		Action 3.3.2. entretenir durablement les espaces	3.3.2.1. aménagement durable des cimetières beauvaisiens 3.3.2.2. Favoriser le développement de l'agriculture biologique sur le territoire 3.3.2.3. préserver les écosystèmes 3.3.2.4. déployer le tri sélectif sur la voie publique et mettre en œuvre la valorisation des biodéchets	NATURA 2000	CAB	84 500 €	2020	2026	Etat, Région, AESN	60 000 €
		Action 4.1.1. rénover les équipements vieillissants	4.1.1.1. plan de rénovation des stades 4.1.1.2. rénovation de l'Ecospace en termes de bâtiment durable (matériaux biosourcés, EnR...)	PCAET	Beauvais	1 400 000 €				
		Action 4.1.2. rénover le patrimoine historique	4.1.1.3. rénovation thermique et isolation de tous les bâtiments communaux hors mairie, maison de santé et centre social 4.1.2.1. lancement d'un programme pluri-annual de restauration du patrimoine historique 4.1.2.2. restauration du mur d'enceinte de l'abbaye saint lucien-vestiges 4.1.2.3. Sécurisation de la structure + balastres avec contrefort de l'église	Auneuil	Thermonde	270 000 €	2024	2025	Etat-Europe-DRAC-Région-CD60-CAB-fondation du Patrimoine	40 000 €
		Action 4.2.1. requalification du cœur de ville	4.2.1.1. requalification des espaces publics en cœur de ville: axe théâtre-Jeu de Paume, axe hyper centre-Jeu de Paume, rue des Jacobins, Buzanval 4.2.1.2. apaisement des usages: suppression des feux tricolores en centre-ville, sécurisation des passages piétons, entretien des trottoirs, plan de circulation 4.2.1.3. création d'une maison du projet / office du commerce 4.2.1.4. création d'un passage gourmand en cœur de ville	Cœur de Ville	Beauvais	4 000 000 €	2021	2026	Etat, Région, Banque des territoires	
		Action 4.2.2. requalification des coeurs de bourgs et de villages	4.2.2.1. aménagement de l'entrée Sud de la Commune du Mont Saint Adrien 4.2.2.2. aménagement de la place centrale de Rochy Condé (stationnements végétalisés, arbres, eaux pluviales, aménagement des rues et carrefours, élargissement des trottoirs, matérialisation d'une piste cyclable, la création d'une allée piétonne) 4.2.2.3. études concernant la revitalisation commerciale : actions concernant les locaux commerciaux vacants, dynamisation du commerce de proximité 4.2.2.4. Construction d'une halle couverte pour accueillir un marché couvert + places de stationnement (après démolition de la salle des fêtes)	Mont Saint Adrien	Crevecoeur-le-Grand	711 000 €	étude en cours	pas avant 2022	étude en cours	étude en cours
		Action 4.2.3. résorption des friches	4.2.2.5. Dynamisation du centre-bourg et aménagements paysagers 4.2.3.1. étude de reconversion de 2 terrains friches industrielles 4.2.3.2. acquisition de l'ancienne maison d'arrêt en favorisant la mixité des usages (auberge de jeunesse, école d'art du Beauvaisis, potager urbain?) 4.2.3.3. reconversion d'une friche industrielle en lieu vivant ZAC Boulenger (programme multifonctionnel de logements, services, commerces et équipements dans un cadre boisé et végétalisé (parc, jardins, partagés, jardins pédagogiques...)	Cœur de Ville	Beauvais	600 000 €	2022	2023	Etat, Région, CD60, CAB	Projet en cours d'élaboration

**Fiche financière CA du Beauvaisis**  
Annexe : Liste des subventions allouées aux communes membres en 2021

Intitulé de la subvention	Bénéficiaire	Population bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût prévisionnel global du projet (HT)	Montant plafonné du règlement DETR (HT)	Taux de subvention	Montant de la subvention	Date de signature de l'arrêté d'attribution
DSIL historique	Auneuil	2 892	Rénovation thermique et mise aux normes d'un bâtiment scolaire de l'école élémentaire du Vieux Lavoir	225 000,00 €		32,00 %	72 000,00 €	23/07/2021
DSIL Rénovation énergétique	Auneuil	2 892	Travaux de rénovation thermique de la maison des associations	44 665,58 €		28,00 %	12 506,36 €	01/06/2021
DSIL Rénovation énergétique	Bailleul-sur-Thérain	2 175	Travaux de rénovation énergétique de la mairie et de la salle des fêtes	565 196,00 €		80,00 %	452 156,80 €	En cours de signature
DPV	Beauvais	56 254	Construction d'un équipement dédié à l'accueil d'activités festives et associatives	2 990 000,00 €	2 491 666,00 €	41,72 %	1 039 497,13 €	21/10/2021
DPV	Beauvais	56 254	Requalification d'espace publics – Rue du Poitou et Avenue de Bourgogne, quartier Argentine	1 363 465,00 €	1 136 220,87 €	30,40 %	345 389,87 €	21/10/2021
DSIL historique	Beauvais	56 254	Création d'un aménagement paysager en cœur de ville	260 200,00 €		80,00 %	208 160,00 €	23/07/2021
DSIL historique	Beauvais	56 254	Rénovation d'un local associatif -droit des femmes - quartier St Jean	181 118,00 €		80,00 %	144 894,40 €	23/07/2021
DSIL historique	Beauvais	56 254	Aménagement et mise en sécurité de l'espace public en faveur des modes doux	146 000,00 €		80,00 %	116 800,00 €	23/07/2021
DSIL historique	Beauvais	56 254	Déploiement du plan de stationnement vélo – phase 2	52 802,00 €		80,00 %	42 241,60 €	23/07/2021
DSIL Plan de relance	Beauvais	56 254	Restructuration du quadrilatère Restructuration globale de l'édifice (nouveau parcours muséographique, refonte des espaces d'expositions, valorisation des vestiges archéologiques, création du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, requalification des espaces de vie, jardins intégrés...)	7 201 667,00 €		13,89 %	1 000 000,00 €	11/05/2021
DSIL Rénovation énergétique	Beauvais	56 254	Restructuration complète de la piscine Aldebert BELLIER	10 510 000,00 €		21,47 %	2 256 497,00 €	01/06/2021
DSIL Rénovation énergétique	Beauvais	56 254	Rénovation énergétique des bâtiments scolaires (groupement scolaire Jean Zay à Voisinlieu – école maternelle Gaston Sueur)	333 596,00 €		80,00 %	266 876,80 €	01/06/2021
DSIL Rénovation énergétique	Beauvais	56 254	Rénovation de la maison du personnel	250 000,00 €		80,00 %	200 000,00 €	01/06/2021
DETR	Berneuil-en-Bray	788	Remplacement des feux tricolores aux carrefours RD2/RD93	38 113,30 €	38 113,30 €	37,00 %	14 101,92 €	19/07/2021
DSIL Plan de relance	Berneuil-en-Bray	788	Mise en place d'une chaudière biomasse pour le bâtiment de la mairie	25 000,00 €		40,00 %	10 000,00 €	11/05/2021
DSIL historique	CA du Beauvaisis	101 874	Chaudicou (nouvelles solutions de transport) Tranche 2	120 906,00 €		80,00 %	96 724,80 €	23/07/2021
DETR	Crèvecœur-le-Grand	3 535	Travaux de mise en sécurité et de rénovation thermique du court de tennis couvert	101 215,79 €	101 215,79 €	40,00 %	40 486,32 €	19/07/2021
DETR	Crèvecœur-le-Grand	3 535	Réfection de la toiture du court de tennis couvert	77 793,95 €	77 793,95 €	30,00 %	23 338,19 €	10/11/2021
DSIL historique	Crèvecœur-le-Grand	3 535	Extension de la cantine scolaire et construction d'un préau	714 440,00 €		20,00 %	142 888,00 €	En cours de signature
DSIL Plan de relance	Crèvecœur-le-Grand	3 535	Extension du restaurant scolaire comprenant la construction d'une nouvelle cuisine, de sanitaires, l'agrandissement de la salle de restaurant et la construction d'un préau	714 440,00 €		27,00 %	192 898,80 €	11/05/2021
DSIL historique	Crèvecœur-le-Grand	3 535	Changement des fenêtres et portes des services techniques	60 042,61 €		80,00 %	48 034,09 €	En cours de signature
DETR	Fontaine-Saint-Lucien	168	Changement des fenêtres de la mairie et de la salle des associations	18 718,06 €	18 718,06 €	40,00 %	7 487,22 €	19/07/2021
DETR	Francastel	479	Aménagement de la mare place Verte	86 031,00 €	86 031,00 €	25,00 %	21 507,75 €	19/07/2021
DETR	Goincourt	1 390	Construction d'une salle polyvalente	726 027,85 €	150 000,00 €	40,00 %	60 000,00 €	19/07/2021
DSIL historique	Haudivillers	812	Rénovation thermique de l'école maternelle (changement de 7 portes et fenêtres) et installation d'un nouveau système de chauffage (plafond rayonnant)	53 388,64 €		80,00 %	42 710,91 €	23/07/2021
DETR	Hermes	2 498	Remplacement de la chaudière de la mairie	7 262,00 €	7 262,00 €	40,00 %	2 904,80 €	19/07/2021
DSIL Rénovation énergétique	Hermes	2 498	Remplacement de la chaudière de la mairie	7 262,00 €		36,00 %	2 614,32 €	01/06/2021
DSIL Rénovation énergétique	Hermes	2 498	Rénovation thermique de l'école Edmond Leveille	17 230,00 €		80,00 %	13 784,00 €	01/06/2021
DSIL Rénovation énergétique	La Neuville-en-Hez	972	Travaux de réhabilitation et d'amélioration énergétique de la mairie	455 838,00 €		45,33 %	206 631,37 €	01/06/2021
DETR	Lachaussée-du-Bois-d'Écu	203	Changement des fenêtres des bureaux de la mairie	10 203,90 €	10 203,90 €	40,00 %	4 081,56 €	19/07/2021
DSIL Rénovation énergétique	Lachaussée-du-Bois-d'Écu	203	Changement des fenêtres des bureaux de la mairie	10 203,90 €		40,00 %	4 081,56 €	01/06/2021
DETR	Lafraye	368	Réhabilitation de voirie et reprise des bordures et caniveaux rue et impasse des Rosiers	26 523,77 €	26 523,77 €	40,00 %	10 609,51 €	19/07/2021
DSIL Rénovation énergétique	Laversines	1 168	Travaux de rénovation énergétique sur la salle des fêtes	345 480,00 €		45,00 %	155 466,00 €	En cours de signature
DETR	Le Fay-Saint-Quentin	522	Remplacement de la porte et des fenêtres de la mairie côté jardin avec pose de volets roulants	15 348,11 €	15 348,11 €	31,00 %	4 757,91 €	19/07/2021
DSIL Rénovation énergétique	Le Fay-Saint-Quentin	522	Remplacement de la porte et des fenêtres de la mairie côté jardin avec pose de volets roulants	15 348,11 €		31,00 %	4 757,91 €	01/06/2021
DETR	Le Saulchoy	100	Aménagement de voirie en vue de l'accessibilité PMR	39 944,00 €	39 944,00 €	45,00 %	17 974,80 €	10/11/2021
DETR	Le Saulchoy	100	Aménagement de la mare pour la gestion des eaux pluviales rue du Puits	35 158,00 €	35 158,00 €	40,00 %	14 063,20 €	19/07/2021
DETR	Maisoncelle-Saint-Pierre	161	Acquisition et mise aux normes du matériel informatique de la mairie	5 755,50 €	5 755,50 €	50,00 %	2 877,75 €	10/11/2021
DETR	Maulers	316	Élargissement de la voie communale n° 201	313 330,00 €	150 000,00 €	40,00 %	60 000,00 €	19/07/2021
DETR	Milly-sur-Thérain	1 708	Remplacement des huisseries de la grande salle des fêtes	67 800,00 €	67 800,00 €	28,00 %	18 984,00 €	19/07/2021
DSIL Rénovation énergétique	Milly-sur-Thérain	1 708	Remplacement des huisseries de la grande salle des fêtes	67 800,00 €		40,00 %	27 120,00 €	01/06/2021
DSIL historique	Milly-sur-Thérain	1 708	Construction d'une école maternelle (3 salles de classe maternelle à l'école du Thérinet)	1 027 270,00 €		53,00 %	544 453,10 €	En cours de signature
DETR	Muidorge	141	Création d'une réserve incendie	24 952,94 €	24 952,94 €	50,00 %	12 476,47 €	19/07/2021
DETR	Nivillers	188	Travaux de réfection d'une salle de classe et des sanitaires de l'école	23 569,80 €	23 569,80 €	40,00 %	9 427,92 €	19/07/2021
DETR	Pierrefitte-en-Beauvaisis	365	Aménagement trottoirs PMR	3 600,00 €	3 600,00 €	45,00 %	1 620,00 €	19/07/2021
DSIL Rénovation énergétique	Pierrefitte-en-Beauvaisis	365	Réfection de la toiture de la maison communale – salles des mariages et du conseil	12 400,00 €		40,00 %	4 960,00 €	01/06/2021
DETR	Rainvillers	927	Restauration du clocher de l'église	204 046,92 €	204 046,92 €	29,00 %	59 173,61 €	19/07/2021
DSIL Rénovation énergétique	Saint-Germain-la-Poterie	477	Sécurisation et rénovation énergétique des bâtiments scolaires	25 000,00 €		80,00 %	20 000,00 €	01/06/2021
DETR	Saint-Léger-en-Bray	349	Aménagement sécuritaire du parking du cimetière	43 560,00 €	43 560,00 €	50,00 %	21 780,00 €	19/07/2021

DSIL historique	Saint-Martin-le-Nœud	1 040	Travaux d'étanchéité de la toiture de la salle polyvalente	56 052,00 €		10,00 %	5 605,20 €	23/07/2021
DETR	Saint-Paul	1 531	Travaux de voirie RD 931 et rue des Auges – bordures et caniveaux	20 925,28 €	20 925,28 €	40,00 %	8 370,11 €	10/11/2021
DETR	SIRP d'Auchy-la-montagne et Luchy		Acquisition de pc portable dans le cadre du projet "Labels école numériques"	10 925,82 €	10 925,82 €	30,00 %	3 277,75 €	19/07/2021
DETR	SIRP de Francastel		Acquisition de matériel informatique pour l'école primaire	8 753,27 €	8 753,27 €	50,00 %	4 376,64 €	19/07/2021
DETR	SIRP de Francastel		Acquisition d'un tableau numérique pour l'école primaire	1 889,69 €	1 889,69 €	30,00 %	566,91 €	19/07/2021
DETR	SIVOS de Lachaussée-du-bois-d'Écu		Acquisition de matériel informatique pour les classes du RPI – ordinateurs portables des enseignants	7 465,00 €	7 465,00 €	50,00 %	3 732,50 €	10/11/2021
DSIL Rénovation énergétique	Syndicat d'énergie de l'Oise		Commune de Savignies - Pose de panneaux photovoltaïques Autoconsommation – salle socio-culturelle	65 000,00 €		80,00 %	52 000,00 €	01/06/2021
DETR	Tillé	1 169	Renouvellement du parc informatique de la mairie et acquisition logiciel enfance	24 894,00 €	15 000,00 €	50,00 %	7 500,00 €	10/11/2021
DSIL Rénovation énergétique	Velennes	241	Remplacement de la chaudière de l'ancienne école	25 627,00 €		40,00 %	10 250,80 €	01/06/2021
DETR	Verderel-lès-Sauqueuse	736	Travaux de rénovation électrique – Ecole Pierre Louvet	12 826,50 €	12 826,50 €	37,00 %	4 745,81 €	19/07/2021
DSIL historique	Verderel-lès-Sauqueuse	736	Réhabilitation d'une salle de classe et des sanitaires	252 011,00 €		47,00 %	118 445,17 €	En cours de signature
DSIL historique	Verderel-lès-Sauqueuse	736	Création de deux pistes cyclables	104 550,00 €		47,00 %	49 138,50 €	En cours de signature
DETR	Warluis	1 157	Réfection de l'intérieur de l'église	8 195,00 €	8 195,00 €	30,00 %	2 458,50 €	10/11/2021
<b>TOTALX</b>	<b>Bénéficiaires : 31 communes, 4 syndicats et 1 EPCI-FP</b>		<b>73 opérations subventionnées (6 opérations subventionnées au titre de la DETR + DSIL)</b>	<b>29 448 774,28 €</b>			<b>8 352 265,64 €</b>	<b>Effet levier = 3,17</b>